



14ème législature

Question N° : 100032	De M. Olivier Audibert Troin (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > système pénitentiaire	Tête d'analyse > établissements	Analyse > sécurité. moyens.
Question publiée au JO le : 18/10/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 31/01/2017 Date de renouvellement : 09/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur les violents heurts ayant eu lieu en 2016 au sein de divers établissements pénitentiaires. Le 25 septembre 2016 alors qu'une mutinerie éclate dans une prison de Valence, deux surveillants sont blessés tandis que trois autres choqués seront pris en charge par une cellule psychologique. Aucun blessé grave n'est à déplorer ce qui n'a malheureusement pas été le sort réservé à deux gardiens de la prison d'Osny lorsqu'un individu détenu en unité de prévention de radicalisation a profité de sa promenade pour attaquer sauvagement et à l'aide d'une arme artisanale, deux de ses surveillants. Alors que la prison d'Osny, ouverte en 1990, compte 579 places, elle accueillait au 1er août 2016 près de 920 détenus. Face à l'obsolescence des infrastructures, de la surpopulation carcérale et du manque d'effectifs de surveillants, l'ensemble de la profession pénitentiaire ne se dit pas étonnée que de tels actes se produisent dans les prisons. En effet le manque d'effectifs est propice à l'escalade de la violence. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui présenter les mesures mises en œuvre en vue d'améliorer les conditions d'exercice des fonctions de surveillants pénitentiaires et lui demande de lui préciser le calendrier des prochaines sessions de recrutement ainsi que celui du commencement des constructions des nouvelles places de prisons.